

# Effondrement : les défis d'un changement de paradigme pour la recherche en entrepreneuriat

Hervé Goy, Alexis Catanzaro

► **To cite this version:**

Hervé Goy, Alexis Catanzaro. Effondrement : les défis d'un changement de paradigme pour la recherche en entrepreneuriat. L'entrepreneuriat à l'heure d'un effondrement sociétal? Rôles, responsabilités et défis, May 2021, Paris, France. hal-03258622

**HAL Id: hal-03258622**

**<https://hal-univ-lyon3.archives-ouvertes.fr/hal-03258622>**

Submitted on 11 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

8<sup>èmes</sup> Journées Georges Doriot - Entrepreneuriat et Société

HEC Paris, EM Normandie et ESG-UQAM - 27 & 28 mai 2021 Paris

L'entrepreneuriat à l'heure d'un effondrement sociétal ? Rôles, responsabilités et défis

## **Effondrement : les défis d'un changement de paradigme pour la recherche en entrepreneuriat**

*Hervé GOY, Université Lyon 3, iaelyon, laboratoire Magellan*

*Alexis CATANZARO, Université de Saint-Étienne, laboratoire Coactis*

### **INTRODUCTION**

Rien ne permet d'affirmer à ce jour que les discours prophétisant un effondrement sociétal constituent une théorie (au sens poppérien), et encore moins une science (telle qu'entendue classiquement au sens académique du terme). Force est pourtant de constater qu'un corpus s'est constitué sur le sujet « collapsologique » depuis une quinzaine d'années (Diamond, 2005), et s'est plus particulièrement popularisé depuis environ cinq ans (Turner, 2014 ; Servigne et Stevens, 2015). Dans le même temps et à notre connaissance, peu de travaux inscrits dans le champ de l'entrepreneuriat ont jusqu'à présent traité de la responsabilité et/ou des actions des entrepreneurs à l'égard des crises sociales et environnementales. À tout le moins peut-on citer le développement des recherches en entrepreneuriat social (Noguès, 2019), ainsi que celles qui s'inscrivent dans l'essor des activités de l'économie dite sociale et solidaire (Glémain et Richez-Battesti, 2018).

Cet article milite pour la nécessaire inscription à l'agenda du champ de l'entrepreneuriat de futures recherches critiques sur l'étude du phénomène d'effondrement sociétal. Nous pensons en effet nécessaire que notre discipline s'empare, avec la distanciation requise, de ce sujet déjà bien développé dans d'autres champs scientifiques, y compris dans la plupart des sciences sociales. De fait, entre nos modèles de société et les individus se dressent les organisations. Une erreur serait de croire qu'elles seraient épargnées par les multiples ruptures induites par un effondrement sociétal. L'objectif de notre travail n'est clairement pas de soutenir l'imminence d'un tel effondrement. Il s'agit en revanche pour nous de prendre la perspective d'un effondrement sociétal pour ce qu'elle est, soit pour nous aujourd'hui un scénario plausible, et de questionner ses implications pour les entrepreneurs et les organisations de demain.

L'ambition de cette contribution se veut principalement théorique. Elle interroge le caractère scientifique du sujet et traite du « pourquoi » et du « comment » aborder cette question dans le champ de l'entrepreneuriat. Notre approche s'inscrit délibérément dans la veine des *critical entrepreneurial studies* (au sens de Tedmanson et al., 2012), dont les recherches pionnières « *ont permis de révéler que l'entrepreneuriat n'offre pas nécessairement une solution aux crises du capitalisme, mais permet de rendre le capitalisme plus "flexible et résilient"* » (Germain et Jacquemin, 2017). C'est ainsi que nous préciserons dans un premier temps le contexte de notre réflexion, avant d'en présenter par la suite la grille de lecture théorique retenue : la théorie des systèmes complexes. Une partie consacrée à l'ethnographie critique, méthodologie qui nous semble à même d'approfondir l'étude des liens entre effondrement et entrepreneuriat, sera ensuite développée. En matière de résultats, notre contribution visera à pointer, dans les travaux antérieurs, les responsabilités de l'entrepreneuriat vis-à-vis de la situation chaotique actuelle, avant d'identifier

les pratiques entrepreneuriales qui faciliteraient la survenue d'un scénario d'émergence plutôt que d'effondrement. Nous concluons cette communication par des propositions et implications concrètes de futures questions de recherche potentielles sur quatre volets (les conséquences d'un effondrement sociétal ; se préparer à l'avènement d'un effondrement ; entreprendre dans un monde « effondré » ; les nouvelles formes organisationnelles et les nouveaux rôles des entrepreneurs et des entreprises). Enfin, une piste de prolongement théorique sera esquissée.

## **CONTEXTE DE LA RECHERCHE : LE TEMPS DES TRANSITIONS**

Crises économique et financière, changements climatiques, atteintes à la biodiversité, risques pénuriques, pics de pollution, mouvements sociaux, migrations forcées de population et montée des populismes seraient, au sens du GIEC (2018) et de l'ONU (2018), autant de risques et bouleversements qui menacent la stabilité de nos sociétés. Loin d'avoir gommé les inégalités sociales et résolu les problèmes environnementaux, la course à la croissance effrénée des dernières décennies aurait poussé le modèle capitalo-industriel, mais aussi le système Terre, dans ses derniers retranchements. Corollaire à cela, les phénomènes précités, fortement interconnectés (Steffen et al., 2015), deviendraient de plus en plus prégnants, et les sociétés humaines, à l'échelle de la planète, les premières victimes.

Nous serions entrés alors dans une nouvelle ère géologique, l'ère de l'anthropocène, soit une nouvelle époque de l'histoire de la Terre où l'impact global des activités humaines sur l'écosystème terrestre est devenu dominant (Lewis et Maslin, 2015). De nombreux paramètres, tant économiques que naturels, auraient, du fait de leur interdépendance, une allure exponentielle (phénomène

nommé « *the great acceleration* » par Steffen et al., 2015), et ce, plus particulièrement à partir des années 1950 pour bon nombre d'indicateurs (cf. figure 1).

**Insérer la figure 1 ici**

En conséquence, de nombreux systèmes naturels auraient franchi leur capacité de charge (Hui, 2006), seuil au-delà duquel le système pourrait s'effondrer pour ensuite, dans certains cas, se stabiliser dans un nouvel état beaucoup moins favorable et/ou beaucoup plus complexe, ou, dans d'autres cas, disparaître tout bonnement. Or, certains scientifiques n'hésitent pas à faire un parallèle entre effondrement des systèmes naturels et systèmes humains, tels May et al. (2008, p.893) avec le cas du système financier : « *Il existe un terrain commun entre l'analyse des systèmes financiers et celui des écosystèmes (naturels), en particulier en ce qui concerne l'identification des conditions qui positionne le système dans un état pouvant leur faire passer d'une stabilité apparente à un autre état moins heureux* ». C'est pourquoi pour Turner (2014), un nombre croissant de scientifiques et d'experts entrevoit à l'aune de ces constats un effondrement prochain de la civilisation industrielle.

Si les gouvernements semblent avoir conscience du problème environnemental et de ses répercussions sur nos modes de vie et notre avenir (*voir COP 25, le Plan national d'adaptation en France...*), tout comme les citoyens d'ailleurs (*cf. pétition en ligne « L'Affaire du siècle » : 2 millions de signataires en 2 semaines*), la résistance au changement et la difficulté à bouger tant que le phénomène n'est pas clairement visible freineraient la mise en place de solutions concrètes pour limiter les dégâts. Nous ferions face à un « *global lock-in* » (Unruh et Carrillo-Hermosilla, 2006), caractérisé par notre incapacité à remettre en cause un système financier, énergétique et de

croissance complexe, verrouillé et jusqu'alors performant (à tout le moins du point de vue de ses principaux bénéficiaires), sur lequel repose le maintien des conditions de vie de l'humanité (Servigne et Stevens, 2015). Ainsi, les institutions internationales peineraient à traiter le problème d'une manière globale et systémique, préférant se concentrer sur des problèmes simples (Walker et al., 2009). A cela, s'ajoute un niveau de complexité et d'interdépendance tel des systèmes financiers, économiques et institutionnels qu'il deviendrait impossible de les maîtriser et d'anticiper avec précision leur évolution, donc d'éviter l'irruption de ruptures globales (Helbing, 2013). Nous devrions dès lors faire face à un risque systémique global (Servigne et Stevens, 2015, p.125) qui pourrait, dans le pire des cas, provoquer un effondrement généralisé.

Pour certains, l'effondrement du monde tel que nous le connaissons est donc proche, et ses prémisses sont déjà visibles. Pour d'autres, comme le philosophe Dominique Bourg (2019), nous allons assister prochainement à la fin "d'un" monde, tant dans sa dimension économique et naturelle, que dans sa dimension sociale, politique et culturelle. Dans les deux cas, la question des modalités d'étude des liens entre effondrement et entrepreneuriat reste posée : par quelle grille d'analyse conceptuelle l'envisager ?

## **CADRE THÉORIQUE DE LA RECHERCHE : LA DYNAMIQUE DES SYSTÈMES**

Par nature, le questionnement même des liens entre effondrement sociétal et entrepreneuriat constitue une remise en cause radicale du capitalisme contemporain et de ses dérives : là où « *les courants conventionnels en management s'affranchissent souvent d'une réflexion sur les conséquences sociales, écologiques voire économiques des résultats de la recherche* » (Golsorkhi,

Huault et Leca, 2009), celles-ci sont nécessairement au coeur des réflexions en réponse aux rôles, responsabilités et défis posés par le sujet de l'effondrement. Les *critical entrepreneurial studies* constituent par conséquent un corpus pertinent à son étude.

Afin d'analyser et de débattre des liens entre entrepreneuriat et effondrement sociétal, commençons par (re)situer le corpus de l'effondrement en lien avec la théorie des systèmes complexes dont il est à notre connaissance prioritairement issu. Les systèmes complexes « *se distinguent des autres par leur très grand nombre de variables et leur non linéarité* » (Roddier, 2018, p.14). Ils incluent des inerties (par exemple, le comportement passif de certaines organisations face au phénomène d'effondrement), des non-linéarités (par exemple, le cas de l'effondrement de certains écosystèmes qui accélèrent l'effondrement d'autres), des rétroactions (le cas de l'impact de l'effondrement sur les entreprises à l'origine de son accélération), des récursivités (l'effondrement du système Terre pour expliquer celui du système humain, et inversement), des seuils (le principe de capacité de charge des systèmes), des influences mutuelles de variables (le lien fort entre système Terre, système humain, système de marché, systèmes organisationnels), des hystérésis (l'impact des choix des acteurs économiques sur l'évolution du processus d'effondrement), des émergences (le rôle que les entrepreneurs et les innovations technologiques pourraient jouer pour ralentir l'effondrement ou amoindrir ses impacts), ainsi que de l'auto-organisation (déjà observée dans des écosystèmes effondrés suite à une capacité de charge dépassée ; envisagée pour le système humain en réponse à l'effondrement global).

En substance, un système peut tout d'abord être stable (à l'équilibre), sans mouvement ni évolution. Puis, le système peut commencer à osciller, tout en restant sous une certaine forme de contrôle. À

partir d'un certain seuil cependant (le "point de déclenchement"), le système peut sortir de l'équilibre : une fois ce point dépassé au sens de la théorie du chaos, le système ne pourra plus revenir à son précédent état d'équilibre. Enfin, après la stabilité, les oscillations et la sortie de l'équilibre, deux possibilités s'ouvrent au terme d'une phase de bifurcation : soit le système s'effondre (*collapse*), soit il y a émergence (*breakthrough*) et le système se stabilise à un nouveau niveau de complexité.

On notera au passage avec Dupuy (2019) que les « collapsologues » retiennent le plus souvent une version caricaturale de la complexité : selon le philosophe, « *les systèmes complexes sont en même temps robustes et vulnérables* », et ne sont par conséquent pas nécessairement « *destinés à passer de la résilience à l'effondrement* ». Ainsi, le système socio-économique humain, envisagé comme partie intégrante du système géo-biotique terrestre, peut s'apparenter à un système dynamique régi par les principes de causalité et de déterminisme. La thèse d'un effondrement prochain de ce système repose sur l'idée que sur toute une série de plans (climatique, financier, politique, économique, migratoire, biodiversité...), nous serions entrés en phase chaotique. Pour sortir du chaos, il n'y aurait par conséquent que deux scénarii : l'émergence (voie très rarement évoquée) ou l'effondrement (dont on parle beaucoup plus), deux options induites par une phase de bifurcation du système. Or pour Halévy (2016, p.115-116), pour qu'il y ait bifurcation, il faut qu'il y ait rupture sur les cinq axes communs à tous les processus complexes. Appliquées à notre système socio-économique humain, ces ruptures concernent selon lui les domaines écologique, technologique, organique, économique et philosophique.



- La rupture écologique traduit durablement, en termes de niveau de ressources non renouvelables nécessaires au développement économique, le passage d'une logique d'abondance à une logique de pénurie.
- La rupture technologique marque le passage des technologies mécaniques aux technologies numériques (ces dernières concernant moins les activités « ludiques » que « productives », c'est-à-dire fondées sur le développement de la robotique et de la méthode algorithmique).
- La rupture organique implique, sur le plan organisationnel, le passage des modèles hiérarchiques (ou pyramidaux) à des modèles complexes (un réseau de petites unités autonomes).
- La rupture économique traduit le passage d'une économie de masse et de prix à une économie fondée sur la valeur d'utilité.
- La rupture philosophique traduit le constat d'un besoin personnel grandissant de développement de son intériorité (« réussir sa vie »), par opposition à son extériorité (« réussir dans la vie »).

Pour l'ensemble de ces raisons, la dynamique des systèmes complexes nous semble à même de constituer un cadre d'analyse pertinent pour l'étude critique des liens entre effondrement et entrepreneuriat. Comment néanmoins confronter cette grille de lecture théorique au corpus actuel des recherches en entrepreneuriat ? La section suivante présente la méthodologie envisagée à cet effet.

## MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE : L'ETHNOGRAPHIE CRITIQUE

Nous proposons de passer chacun de ces axes communs à tous les processus complexes au crible des rôles et responsabilités de l'entrepreneur étudiés dans les plus récentes recherches en entrepreneuriat. Pour cela, un large corpus de travaux "hétérodoxes" peut-être mobilisé, dont le critère de sélection réside dans le fait qu'ils ne s'intéressent prioritairement pas à l'amélioration des conditions d'exercice des pratiques et des processus entrepreneuriaux au sens conventionnel du terme, autrement dit qu'ils ne s'inscrivent pas dans la tradition fonctionnaliste et normative du champ : l'entrepreneuriat vert ou *green entrepreneurship* (Gast et al., 2017), le principe de l'avantage concurrentiel basé sur la frugalité ou *frugality-based advantage* (Asakawa et al., 2019), la production durable ou *sustainable manufacturing* et les *business models* dans l'industrie 4.0 (Ibarra et al., 2018), l'effectuation (Sarasvathy, 2001), le bricolage entrepreneurial en contexte effondré (Langevang et Namatovu, 2019), les motivations intrinsèques et extrinsèques des entrepreneurs (Fauchart et Gruber, 2011 ; Carsrud et Brännback, 2011).

En matière de guide méthodologique pour la collecte et l'analyse de ces premiers matériaux, nous proposons de retenir une approche ethnographique dont Gavard-Perret et al. (2008, p.154) donnent la définition suivante : « *de manière générale, les observations d'inspiration ethnographique et anthropologique servent une démarche de recherche qui articule (...) d'une part une description fine des éléments observables, et d'autre part une construction théorique qui découle de ces descriptions* ». Au demeurant pour Kincheloe et McLaren (2000), « *ethnography need to be analyzed critically, not only in terms of its field methods but also as reading and writing practices* ». C'est pourquoi, le cadre proposé par la *critical ethnography* nous semble particulièrement opportun : « *l'ethnographie critique est le résultat de l'insatisfaction grandissante*

*de certains qui critiquaient, d'une part, le manque de réflexion théorique des ethnographes utilisant l'approche de la théorie ancrée et, d'autre part, l'incapacité des théoriciens et théoriciennes critiques, dont le discours demeurait trop abstrait, de produire une analyse fondée sur les données empiriques* » (Anderson, 1989). Dans les approches critiques, il est par conséquent proposé de privilégier « *la production de récits multiples, variés et contradictoires, qui vont refléter la réalité indéterminée de la pratique entrepreneuriale* » (Germain et Jacquemin, 2017). Cette variété peut se retrouver à travers une collecte de différents types de matériaux, comme le permet la *critical ethnography* de "type 3": « *the critical theorist focuses at theoretical level and interprets and reinterprets material from existing studies* » (Alvesson et Skoldberg, 2009). Cette troisième modalité nous paraît en effet plus adaptée (car plus englobante au regard de la variété des approches) que la *critical ethnography* de "type 2" (« *a particular issue which is amenable to critical interpretation* ») ou de "type 1" (« *the result is largely the same as a conventional ethnography* »). Aussi, allons-nous nous efforcer de produire par la suite une analyse synthétique issue de notre réinterprétation des apports théoriques des travaux hétérodoxes en entrepreneuriat précédemment cités, à l'aune des cinq types de rupture identifiés en dynamique des systèmes complexes.

Qui plus est au sens de Slaughter (1989), « *a critical postmodern research requires researchers to construct their perception of the world anew, not just in random ways but in a manner that undermines what appears natural, that opens to question what appears obvious* ». En tant que chercheurs "critiques", notre regard sur l'objet de cette recherche est nécessairement emprunt d'influences que les essais littéraires suivants illustrent et nourrissent.

- Penser la potentialité d'un effondrement sociétal est un exercice rendu difficile par le constat d'effacement de l'avenir dressé par Klein (2017). Tout se passe en effet pour lui comme si notre rapport au temps avait changé de sens : le déclin de l'usage du mot progrès, concomitamment à la référence grandissante à l'idée d'innovation, serait caractéristique de ce mouvement. Le principe d'un temps constructeur, sur lequel se fondait la notion de progrès, semble aujourd'hui largement remis en cause. Notre rapport globalement pessimiste à l'avenir semble davantage traduire le principe d'un temps destructeur qui, au sens de Francis Bacon, père de la réflexion empirique, serait à l'origine de l'idée même d'innovation. Un peu comme si c'était l'état catastrophique du présent qui enjoignait à innover, davantage qu'une idée engageante que nous aurions du futur. À l'utopie du progrès, héritée de la promesse des Lumières, aurait par conséquent succédé une forme de dystopie caractéristique de notre monde post-moderne.
- Encore faut-il chercher à comprendre les causes d'un tel effacement de l'idée d'avenir. Au sens d'Innerarity (2012), la disparition de l'idée d'avenir s'expliquerait par la transformation des conditions politiques et stratégiques de la construction du futur : le principe de différenciation fonctionnelle des systèmes sociaux, emprunté à la théorie luhmanienne, est convoqué afin de rendre compte de la caducité des cadres classiques de la prise de décision et de la conduite du changement. Selon cette perspective, si l'idée d'avenir (en son sens moderne) n'a effectivement plus lieu d'être pour des raisons structurelles, la possibilité d'un futur configurable reste envisageable à la condition d'une rénovation de nos cadres d'action politiques et stratégiques : « *we need to have projects that are elaborated from the starting point of an imagined desirable future, even if that future can no longer be projected with mechanical inevitability and must necessarily be unpredictable*

*and controversial* ». Cette vision implique par conséquent de s'engager dans une démarche volontariste de construction de projets concrets pour l'avenir, fondée sur l'expression d'un "espoir collectif raisonnable".

- Ainsi, afin de penser la potentialité d'un effondrement sociétal, plutôt que de se laisser sombrer dans les dérives de la collapsologie, Stiegler (2016) invite à identifier (pour mieux la dépasser) la source du malaise : la disruption. Par un phénomène d'accélération permanente de l'innovation, « *il s'agit d'aller plus vite que les sociétés pour leur imposer des modèles qui détruisent les structures sociales et rendent la puissance publique impuissante. C'est en quelque sorte une stratégie de tétanisation de l'adversaire* ». Pour Stiegler, cette stratégie du choc s'étend au-delà de la sphère économique, avec la création de nouveaux *business models* (tels Airbnb) qui bouleversent les acteurs en place. La disruption engendrée par les nouveaux systèmes techniques ne donnerait plus aux individus, à la société, et même aux écosystèmes biologiques, le temps nécessaire à leur appropriation et à leur intégration. En réponse, l'auteur appelle à « *être beaucoup plus fou que ces disrupteurs [...] en provoquant une bifurcation beaucoup plus inattendue et inespérée que celles qu'anticipent ces fous : il faut produire la grande bifurcation néguentropique* » (ce sur quoi nous reviendrons rapidement en conclusion).

Partant de ce dispositif méthodologique, nous pouvons dès lors envisager une (re)lecture critique des liens entre entrepreneuriat et effondrement à l'aune de l'état des savoirs contemporains.

## RÉSULTATS DE LA RECHERCHE : UNE LECTURE CRITIQUE DES LIENS ENTRE ENTREPRENEURIAT ET EFFONDREMENT

Nous développons pour finir les raisons et modalités pour aborder la question des liens entre entrepreneuriat et effondrement sociétal, au regard des implications managériales majeures que cette potentialité implique. Les entreprises ont en effet une part de responsabilité importante vis-à-vis des constats faits précédemment : « *L'environnement dans lequel nous évoluons, avec ses composantes technologiques, sociales, culturelles voire institutionnelles, n'a résulté ni du libre fonctionnement des marchés, ni des choix souverains des peuples : il est façonné avant tout par les actions, les décisions et les inventions de grandes entreprises.* » (Levillain, Segrestin et Hatchuel, 2014, p.180). Il en est de même de l'environnement naturel (conséquence de l'exploitation des minerais, de la déforestation, etc...) ou encore de l'environnement financier, dont les dysfonctionnements qui ont menés à la crise de 2008 étaient avant tout le résultat du management de quelques entreprises, des grandes banques en l'occurrence (Levine, 2010). Par conséquent, les entrepreneurs ont eux-aussi une part de responsabilité vis-à-vis de la situation chaotique actuelle. Ils peuvent tout autant jouer un rôle déterminant en vue d'endiguer la crise, proposer des alternatives aux modèles dominants et développer des innovations soutenables.

Comme nous l'expliquent Germain et Jacquemin (2017), une des voies empruntées par les études critiques en entrepreneuriat porte sur son lien avec la société, en particulier sous un prisme qui résonne bien avec notre sujet : celui des dégâts causés par l'entrepreneuriat, parfois jusqu'à le voir comme producteur de crises et non comme leur remède (voir Jones et Murtola, 2012). Il s'agit dès lors de « *s'interroger sur les effets désastreux par exemple sur l'environnement, en termes de*

*consommation excessive de ressources, sur les excès de consommation induits* » (Germain et Jacquemin, 2017, p.9).

Nous proposons ici d'aller plus loin en portant un regard critique sur l'entrepreneuriat vu comme un des déterminants de la situation chaotique dans laquelle nous nous trouvons, et qui pourrait aboutir à un effondrement sociétal. De fait, nous avons souligné plus haut la responsabilité du modèle capitaliste fondé sur une logique de croissance perpétuelle, au mépris de certaines considérations environnementales et sociales. Or, *“le discours entrepreneurial reproduit l'idéologie capitaliste, devenant ainsi complice des systèmes et dynamiques existants d'exclusion économique, d'exploitation et d'oppression”* (Verduyn, Dey et Tedmanson, 2017, p.38). Néanmoins, dans la veine de Hjorth (2017) pour qui il est important de souligner le caractère positif d'une critique nouvelle, nous suggérons que l'entrepreneuriat recèle également en son sein des ingrédients permettant un scénario d'émergence plutôt que d'effondrement.

Au sens d'Allard-Poési et al. (2015), la finalité d'une perspective critique en entrepreneuriat (*a fortiori* sous le prisme de l'effondrement) vise à *“dévoiler pour s'émanciper”* de certaines formes ou pratiques d'entrepreneuriat néfastes, voire destructrices, pour permettre ensuite d'éclairer la manière de *“s'engager localement pour transformer”* les pratiques entrepreneuriales et leurs finalités en vue de répondre aux crises actuelles. En somme, considérant que l'entrepreneuriat, sous sa forme majoritaire actuelle, ne permette pas de répondre aux crises du capitalisme, nous nous inscrivons dans la proposition de Verduyn, Dey et Tedmanson (2017) de sortir du réductionnisme économique de l'entrepreneuriat pour considérer ce dernier comme un agent de changement positif de la société et de ses individus.

C'est en substance ce que le tableau suivant tente de retranscrire (cf. tableau 1 ci-après). L'entrepreneuriat, tant dans ses formes que dans ses pratiques, porte une part de responsabilité dans la situation chaotique actuelle. Celle-ci s'observe sur plusieurs plans - écologique, technologique, organique, économique, philosophique - en accord avec les marqueurs proposés par Halévy, auxquels nous proposons d'ajouter une dimension politique qui occupe une place importante tant chez les praticiens de l'entrepreneuriat que dans les études critiques sur ce sujet (Jacquemin et al., 2017). Par exemple, sur le plan écologique, les problèmes de pollution et de pénuries sont rarement intégrés à la démarche entrepreneuriale des projets classiques non tournés vers les problématiques environnementales (qui restent très majoritaires), ce qui renforce les problèmes environnementaux engendrés par la sur-activité économique. Sur le plan économique, l'entrepreneuriat est vu comme une solution au chômage et un vecteur de croissance, ce qui, sur le plan politique, légitime le retrait de l'État-Providence, tout en plaçant sur le plan philosophique l'entrepreneur en haut de l'échelle sociale et modèle pour les nouvelles générations. Pourtant, de nombreux entrepreneurs souffrent de précarité (très bas salaire) et d'isolement, cumulent les emplois (ce qui joue artificiellement sur le taux de chômage) ou sont en situation d'échec entrepreneurial (donc "échouent" dans leur vie ?). Toutes choses égales par ailleurs, le développement de l'entrepreneuriat, sans changement de paradigme, contribuerait à accentuer le chaos et le risque de sortie négative, c'est à dire vers la voie d'un effondrement sociétal.

Ceci étant, les pratiques entrepreneuriales recouvrent de multiples réalités. Des formes particulières ou alternatives d'entrepreneuriat déjà citées comme l'entrepreneuriat durable (Shepherd and Patzelt, 2011), l'entrepreneuriat vert (Gast et al., 2017), l'entrepreneuriat fondé sur un principe d'avantage concurrentiel de frugalité (Asakawa et al., 2019), ou encore le bricolage entrepreneurial (Langevang et Namatovu, 2019) montrent le potentiel solutionnaire et transformatif de



l'entrepreneuriat. Combinés à des formes de gouvernance plus démocratiques, ces pratiques ou formes d'entrepreneuriat, en devenant majoritaires, pourraient faciliter un scénario d'émergence, autrement dit une sortie positive de la situation de chaos.

***Insérer le tableau 1 ici***

Loin d'être exhaustif, ce tableau a vocation première à éclairer la responsabilité passée et à venir de l'entrepreneuriat sur un périmètre (en termes d'équilibre de nos systèmes socio-économiques) qui va bien au-delà de son objet premier (la création et le développement d'innovations et d'entreprises). Par ce biais, nous espérons susciter l'intérêt de plus de chercheurs et praticiens en entrepreneuriat à repenser les contours et les ambitions de leurs pratiques, à l'aune d'un contexte chaotique unique dans l'histoire et à l'échelle de l'humanité.

## **CONCLUSION ET PROLONGEMENTS DE LA RECHERCHE**

Notre contribution à ces 8<sup>èmes</sup> Journées Georges Doriot se voulait théorique. Au sein des Sciences de Gestion en général, et *a fortiori* dans les recherches en entrepreneuriat en particulier, le sujet de l'effondrement sociétal nous semble en effet, encore à ce jour, très insuffisamment étayé sur le plan conceptuel. C'est pourquoi, nous avons proposé de l'ancrer dans la théorie des systèmes complexes, reprenant les marqueurs proposés par Halévy (2016) pour caractériser le changement de paradigme de notre système socioéconomique humain. Chacune de ces ruptures constitue, à l'évidence, autant de pistes fécondes pour de futures recherches en entrepreneuriat, qu'il

conviendra de confronter sur le plan empirique aux points de vue des multiples acteurs du terrain de l'entrepreneuriat.

Aussi proposons-nous un ensemble de questions pour de futures recherches concrètes sur quatre volets qui concernent (directement ou indirectement) le domaine de l'entrepreneuriat :

1. Les conséquences d'un effondrement sociétal. L'analyse micro-économique du phénomène d'effondrement pourrait en effet apporter un regard très complémentaire à l'analyse systémique opérée par les chercheurs de la thématique issus d'autres disciplines. Elle permettrait notamment de mieux imaginer/comprendre quelles seraient les conséquences sur les entreprises de ces changements brutaux et globaux, tant sur les plans organisationnel et managérial que sur les plans productif, logistique et commercial. Un effondrement sociétal irait possiblement de pair avec une remise en cause du modèle capitaliste ou, à tout le moins, de la logique de croissance perpétuelle promue par nos sociétés post-modernes. A celle-ci pourraient s'associer une augmentation des coûts de l'énergie et de nouvelles tensions internationales qui rendraient plus difficile (et trop coûteux) l'accès aux marchés étrangers. Dans un tel contexte, on pourrait penser que les entrepreneurs, et plus largement les PME, profiteraient de leur agilité, de leur capacité d'innovation et de leur moindre dépendance aux économies d'échelle pour s'adapter à ce nouvel environnement. Il y a fort à parier dans ce scénario que les cartes du jeu concurrentiel, tant au niveau international, national que local, seraient profondément rebattues.
2. Se préparer à l'avènement d'un effondrement. Se poserait notamment la question des ressources et capacités stratégiques à développer pour faire face à l'effondrement, pour mieux l'absorber, voire pour ne pas le subir. Dans cette perspective, on pourrait aussi

s'interroger sur la gestion des risques liés à l'effondrement, ou encore la manière dont les entreprises réagiront. Il n'est pas improbable que les entreprises les plus entrepreneuriales seront les mieux préparées. Leur *alertness* (Busenitz, 1996) devrait les aider à identifier les signaux faibles des bouleversements à venir, et leur caractère proactif à y réagir avant qu'ils ne produisent leur effet. De plus, contrairement aux entreprises plus âgées et plus grandes soumises à de fortes routines organisationnelles, les jeunes entreprises, et *a fortiori* les entrepreneurs en phase de maturation, devraient tirer profit de leur flexibilité et de leur capacité à faire évoluer rapidement leur organisation au gré des nouveaux paramètres environnementaux.

3. Entreprendre dans un monde « effondré ». La thèse d'un effondrement sociétal agite le spectre d'un risque pénurique généralisé, c'est-à-dire à grande échelle et pour une multitude de ressources naturelles. Dès lors, un avantage concurrentiel basé sur la frugalité pourrait devenir un objectif stratégique important. De même que la résilience et la polyvalence des individus qui feraient office de compétences clés pour développer des projets entrepreneuriaux ou faire exister des entreprises déjà établies. La notion de bricolage deviendrait un savoir-faire stratégique durant les débuts de l'effondrement. Pour les entrepreneurs en phase de création d'entreprise, la logique effectuale pourrait devenir la norme. Les entrepreneurs seront aussi les plus à même d'imaginer et de soutenir des *business models* innovants répondant aux nouveaux enjeux sociétaux.
4. Les nouvelles formes organisationnelles et les nouveaux rôles des entrepreneurs et des entreprises. Dans une société effondrée, les fondements même de l'entreprise, en tant qu'unité institutionnelle, seraient grandement remis en cause. Les logiques de croissance économique et de performance financière pourraient se retrouver relayées au second plan

au profit de la valeur sociale, sociétale et environnementale. La valorisation du collectif (au niveau intra et inter- organisationnels) pourrait prendre totalement le pas sur les objectifs purement individuels. Certains types d'organisation comme les SCOP, les coopératives ou les entreprises de l'ESS trouveraient une légitimité telle qu'ils deviendraient majoritaires dans les nouveaux projets entrepreneuriaux. De nouvelles formes organisationnelles pourraient émerger afin de mieux répondre aux attentes nouvelles des entrepreneurs et des citoyens. L'ancrage territorial, la proximité et le local concurrenceraient plus fortement que jamais les logiques d'internationalisation, d'exportation et de délocalisation.

Au demeurant, nous pourrions également approfondir encore l'ancrage théorique d'un tel sujet. *De facto*, un nombre croissant d'observateurs pense en effet que nos civilisations dites « avancées », c'est-à-dire celles qui « dissipent » le plus d'énergie au sens thermodynamique du terme, sont entrées dans une phase de crises durant laquelle elles risquent de s'effondrer. S'il ne s'agirait pas d'une première dans l'histoire des civilisations humaines, Roddier (2018) énonce cependant un processus physique en guise d'explication : la criticalité auto-organisée. Selon ce principe, « *plus une structure auto-organisée dissipe de l'énergie, plus elle modifie son environnement, et plus vite elle modifie son environnement, plus vite elle doit se réadapter. Lorsqu'elle ne se réadapte plus assez vite, elle s'effondre. Ce processus s'applique aussi bien aux écosystèmes qu'aux sociétés humaines* » (op. cit., p.141). Ce phénomène de dissipation d'énergie est à l'origine de la notion d'entropie telle que classiquement définie en thermodynamique, en tant que mesure du degré de désordre d'un système. En d'autres termes à l'ère de l'anthropocène pour reprendre Stiegler (2016), l'Homme est devenu lui-même un facteur d'entropie et de bouleversement de l'écosystème terrestre, en vertu de l'essence fondamentalement productiviste et consumériste du capitalisme

économique de ces deux derniers siècles. Stiegler (2009) appelle ainsi à l'émergence d'une nouvelle économie néguentropique (ou à entropie négative) dite de la contribution, dont le logiciel libre et les licences *creative commons* sont les matrices conceptuelles et historiques. De telles perspectives théoriques, appliquées aux objets des recherches en entrepreneuriat, ouvriraient assurément de multiples avenues de recherche en matière de rôles, responsabilités et défis des entrepreneurs du 21<sup>ème</sup> siècle !

## RÉFÉRENCES

- Allard-Poési F., O. Germain, I. Huault et G. Koenig (2015), "Les théories des organisations sont-elles bien inspirées ? Quatre regards", *Économies et sociétés*, série K, économie de l'entreprise, p.111-140.
- Alvesson M., et K. Skoldberg (2009), *Reflexive Methodology: New Vistas for Qualitative Research*, London: Sage, 2nd ed., 350p.
- Anderson G.L. (1989), "Critical Ethnography in Education: Origins, Current Status, and New Directions", *The Review of Educational Research*, vol.59, n°3, p.249-270.
- Asakawa K., A. Cuervo-Cazurra et C.A. Un (2019), "Frugality-based advantage", *Long Range Planning*, vol.52, n°4.
- Bourg D. (2019), "Forum France Culture – Université Paris Sorbonne : *La planète se réchauffe... Comment on s'y prépare*", 12 janvier.
- Busenitz L.W. (1996), "Research on Entrepreneurial Alertness: Sampling, Measurement, and Theoretical Issues", *Journal of Small Business Management*, vol.34, n°4, p.35-44.

- Carsrud A. et M. Brännback (2011), "Entrepreneurial motivations: What do we still need to know?", *Journal of Small Business Management*, vol.49, n°1, p.9-26.
- Diamond J. (2005), *Collapse: How Societies Choose to Fail or Succeed?*, Ed. Viking Press, 592p.
- Dupuy J-P. (2019), "Simplismes de l'écologie catastrophiste", *Analyse, opinion, critique*, publié le 21 octobre sur le site <https://aoc.media/>
- Fauchart E. et M. Gruber (2011), "Darwinians, communitarians, and missionaries: The role of founder identity in entrepreneurship", *Academy of Management Journal*, vol.54, n°5, p.935-957.
- Gast J., K. Gundolf et B. Cesinger (2017), "Doing business in a green way: A systematic review of the ecological sustainability entrepreneurship literature and future research directions", *Journal of Cleaner Production*, vol.147, p. 44-56.
- Gavard-Perret M-L., D. Gotteland, C. Haon et A. Jolibert (2008), *Méthodologie de la recherche*, Paris : Pearson Education France, 383p.
- Germain O. et A. Jacquemin (2017), "Voies et Voix d'approches critiques en entrepreneuriat", *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol.16, n°1, p.7-18.
- GIEC (2018), *Global Warming of 1.5 °C*, Special Report, <https://www.ipcc.ch/sr15/>
- Glémain P. et N. Richez-Battesti (2018), "De l'économie sociale et solidaire à l'entreprise sociale : entre tournant entrepreneurial et innovation. Une clé de lecture", *Marché et Organisations*, vol.1, n°31, p.13-19.
- Golsorkhi D., I. Huault et B. Leca (2009), "Introduction", dans D. Golsorkhi, I. Huault et B. Leca (sous la direction de), *Les études critiques en management : une perspective française*, Québec: Presses de l'Université Laval, p.1-29.

- Halévy M. (2016), "Épilogue – Mutations et mutants", dans M. Halévy (sous la direction de), *Qu'est-ce qui nous arrive ? Peut-on encore choisir notre avenir ?*, Ed. Laurence Massaro, p.115-164.
- Helbing D. (2013), "Globally Networked Risks and How to Respond", *Nature*, vol.497, p.51-59.
- Hjorth D. (1997), "Critique nouvelle – an essay on affirmative-performative entrepreneurship research", *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol.16, n°1, p.47-54.
- Hui C. (2006), "Carrying capacity, population equilibrium, and environment's maximal load", *Ecological Modelling*, vol.192, n°1-2, p.317-320.
- Ibarra L., J. Ganzarain et I. Igartua (2018), "Business model innovation through Industry 4.0: A review", *Procedia Manufacturing*, vol. 22, p.4-10.
- Innerarity D. (2012), *The Future and Its Enemies: In Defense of Political Hope*, Palo Alto: Stanford University Press, 152p.
- Jacquemin A., O. Germain, F. Goxe, F. Janssen, T. Lebègue et C. Schmitt (1997), "Les approches critiques en entrepreneuriat : facettes et enjeux pour la communauté des chercheurs francophones", *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol.16, n°1, p.19-36.
- Jones C. et Murtola A.-M. (2012), "Entrepreneurship, crisis, critique", dans D. Hjorth (ed.), *Handbook of organisational entrepreneurship*, Cheltenham: Edward Elgar, p.97-115.
- Kincheloe J.L. et P. McLaren (2000), "Rethinking Critical Theory and Qualitative Research", dans N.K. Denzin et Y.S. Lincoln (eds), *Handbook of Qualitative Research*, London: Sage Publications, 2nd ed., p.279-314.
- Klein E. (2017), *Sauvons le progrès*, Paris : Éditions de L'Aube, 96p.
- Langevang T. et R. Namatovu (2019), "Social bricolage in the aftermath of war", *Entrepreneurship & Regional Development*, vol.31, n°9-10, p.785-805.

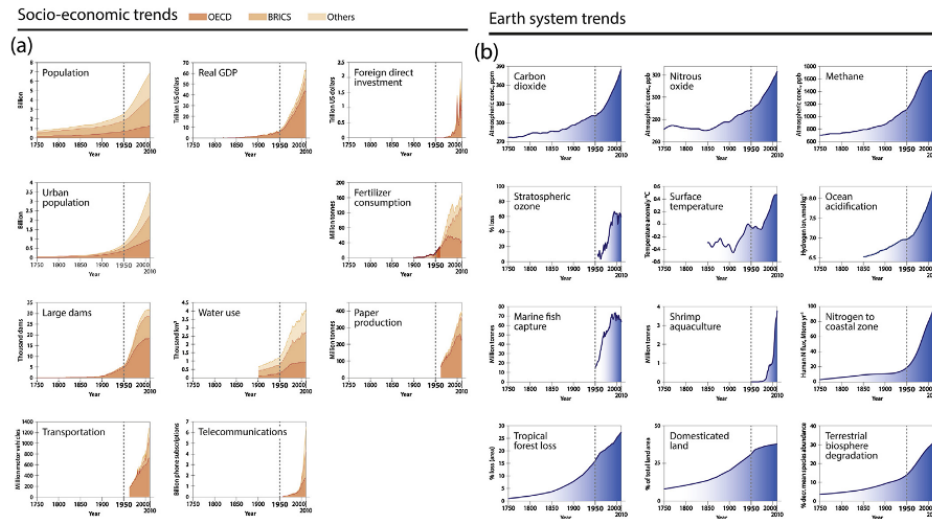
- Levillain, K., B. Segrestin et A. Hatchuel (2014), “Repenser les finalités de l’entreprise. La contribution des sciences de gestion dans un monde post-hégélien”, *Revue Française de Gestion*, vol.40, n°245, p.179-200.
- Levine R. (2010), “An autopsy of the US financial system: accident, suicide, or negligent homicide”, *Journal of Financial Economic Policy*, vol.2, n°3, p.196-213.
- Lewis S.L. et M.A. Maslin (2015), “Defining the Anthropocene”, *Nature*, vol.519, p.171-180.
- May R.M., S.A. Levin et G. Sugihara (2008), “Complex systems: Ecology for bankers”, *Nature*, vol.451, p.893-895.
- Noguès H. (2019), “Entreprises sociales et entrepreneuriat social : émergence et enjeux de nouveaux modèles”, *Revue des études coopératives, mutualistes et associatives*, vol.3, n°353, p.106-123.
- ONU (2018), *Emissions Gap Report 2018*, <https://www.unenvironment.org/resources/emissions-gap-report-2018>
- Roddier F. (2018), *De la thermodynamique à l’économie*, Ed. Parole, 150p.
- Sarasvathy S. D. (2001), “Causation and effectuation: Toward a theoretical shift from economic inevitability to entrepreneurial contingency”, *Academy of Management Review*, vol.26, n°2, p.243-263.
- Servigne P. et R. Stevens (2015), *Comment tout peut s’effondrer*, Ed. Le Seuil, 304p.
- Shepherd D.A. et H. Patzelt (2011), “The New Field of Sustainable Entrepreneurship: Studying Entrepreneurial Action Linking ‘What Is to Be Sustained’ With ‘What Is to Be Developed’”, *Entrepreneurship Theory and Practice*, vol.35, n°1, p.137-163.
- Slaughter R. (1989), "Cultural reconstruction in the post-modern world", *Journal of Curriculum Studies*, vol.3, p.255-270.



- Steffen W., K. Richardson, J. Rockstrom, S.E. Cornell, I. Fetzer, E.M. Bennett, R. Biggs, S.R. Carpenter, W. de Vries et C.A. de Wit (2015), "Planetary boundaries: guiding human development on a changing planet", *Science*, vol.347, n°6223.
- Stiegler B. (2009), *Pour en finir avec la mécroissance*, Ed. Flammarion Lettres, 220p.
- Stiegler B. (2016), *Dans la disruption*, Ed. Les Liens qui Libèrent, 470p.
- Turner G. (2014), "Global Collapse Imminent? An Updated Comparison of The Limits to Growth with Historical Data", *MSSI Research Paper*, University of Melbourne, Australia, 29p.
- Tedmanson D., K. Verduyn, C. Essers et W.B. Gartner (2012), "Critical perspectives on entrepreneurship research", *Organization*, vol.19, n°5, p.531-541.
- Unruh G.C. et J. Carrillo-Hermosilla (2006), "Globalizing carbon lock-in", *Energy Policy*, vol.34, n°10, p.1185-1197.
- Verduyn K., P. Dey et D. Tedmanson (2017), "A critical understanding of entrepreneurship", *Revue de l'Entrepreneuriat*, vol.16, n°1, p.37-45.
- Walker B. et al. (2009), "Looming Global-Scale Failures and Missing Institutions", *Science*, vol.235, p.1345-1346.

# ANNEXES

## Figure 1. L'interdépendance entre les tendances économiques et naturelles



Bai et al. (2015), adapté de Steffen et al. (2015)

### Tableau 1. Entrepreneuriat et effondrement : responsabilités et enjeux

|                                | Responsabilités de l'entrepreneuriat vis-à-vis de la situation chaotique actuelle  | Pratiques entrepreneuriales qui faciliteraient la survenue d'un scénario d'émergence plutôt que d'effondrement (sortie positive de la phase de chaos)  |
|--------------------------------|--|--|
| <b>Dimension écologique</b>    | <p>La logique économique prédomine sur la logique écologique.</p> <p>L'apparition de nouveaux projets entrepreneuriaux tend à accroître les problèmes de pollution et de pénuries, plutôt qu'à les résoudre.</p> | <p>Arrêter de sur-valoriser l'entrepreneuriat technologique ou l'entrepreneuriat pour tous.</p> <p>Promouvoir l'entrepreneuriat soutenable, c'est à dire <i>"focused on the preservation of nature, life support, and community in the pursuit of perceived opportunities to bring into existence future products, processes, and services for gain, where gain is broadly construed to include economic and non-economic gains to individuals, the economy, and society"</i> (Shepherd and Patzelt, 2011, p.137).</p> |
| <b>Dimension technologique</b> | <p>Le développement des objets connectés et des gadgets technologiques destinés à la consommation de masse (dont le taux de renouvellement est très élevé) renforce les problèmes écologiques.</p>               | <p>Promouvoir et développer les projets développant des <i>Low Tech</i> ou des technologies résolvant des problèmes réels, au lieu de continuer à développer de nouveaux gadgets.</p>  |

|                                |  |   |
|--------------------------------|--|---|
|                                | L'innovation est motivée plus par des considérations économiques que par une volonté de progrès bénéfique à la société.  | Faire évoluer les critères d'évaluation des projets entrepreneuriaux afin que l'écosystème entrepreneurial soutienne des innovations réellement durables et utiles.   |
| <b>Dimension organique</b>     | <p>“Société de freelancers” précaires et isolés.</p> <p>Perte de confiance en l'entreprise traditionnelle, la fonction publique et les grandes organisations.</p> <p>Un poids démesuré de certains acteurs de l'écosystème entrepreneurial (aux objectifs divers voire contradictoires).</p>   | <p>Lutter contre l'isolement de l'entrepreneur et renforcer l'entrepreneuriat en réseau.</p> <p>Le processus entrepreneurial vu comme un conglomérat de pratiques complexes et trans-individuelles (Johannisson, 2011).</p> <p>Promouvoir les modes de gouvernance démocratique.</p>  |
| <b>Dimension économique</b>    | Les racines libérales que l'on a voulu donner à l'entrepreneuriat ont nourri la croyance selon laquelle l'entrepreneuriat rime avec croissance et rétablissement économique. À mettre en perspective avec la réalité des nombreux entrepreneurs précaires ou en échec.   | <p>Réaligner l'entrepreneuriat avec les intérêts, les préoccupations et les problèmes de la population (Verduyn et al., 2017), sans pour autant occulter la dimension économique nécessaire à la durabilité des projets.</p> <p>Valoriser, soutenir et développer les entreprises à mission.</p>  |
| <b>Dimension philosophique</b> | <p>Le mythe de l'entrepreneur-héroïque, nouvelle star des plateaux télé et modèle pour les nouvelles générations, à mettre également en perspective avec la réalité des nombreux entrepreneurs précaires ou en échec.</p> <p>L'entrepreneuriat <i>lifestyle</i>, ou comment les individus devraient gérer leur vie comme on gère une entreprise.</p> | <p>Rendre visible toute la diversité de l'entrepreneuriat en donnant la parole aux entrepreneurs non-innovants, aux “petits” entrepreneurs”, aux entrepreneurs ruraux, aux anciens entrepreneurs, etc...</p> <p>Questionner l'entrepreneuriat sur un plan philosophique.</p>  |
| <b>Dimension politique</b>     | “L'entrepreneuriat pour tous”, ou comment légitimer le retrait progressif des politiques d'État-Providence.  | Renforcer le soutien à l'entrepreneuriat (sensibilisation, promotion, accompagnement, financement) sur les populations de cadres disposant d'un capital intellectuel, social, et financier supérieurs, utile tant pour le projet entrepreneurial que pour rebondir en cas d'échec. Cette démarche libérerait par la même occasion des emplois pour les jeunes diplômés qui se tournent par défaut vers l'entrepreneuriat malgré un taux d'échec très important. |